



> INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL  
> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# CRÊTE ET PARTIE SUPÉRIEURE DU BOIS DE L'UBAC D'AURON



Identifiant national : 930020420  
Ancien n° régional : 05-129-209

Type de zone :  
Zone continentale de type 1

Année de description : 2003  
Année de mise à jour : 2020

## > Rédacteurs

Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Emilie RATAJCZAK, Jérémie VAN ES, Sonia RICHAUD

## > Données générales

**Communes** : Épine (05048), Pierre (05102), Sigottier (05167)  
**Département** : Hautes-Alpes (05)  
**Altitudes** : 1339 à 1560 mètres  
**Superficie** : 99,66 hectares  
**ZNIEFF Type 2 parent** : 930012810 - MASSIFS DE LA MONTAGNE DE L'AUP, DU SERRE DE LA BOUISSE ET DE LA CRÊTE DE SAUMANE



## > L'inventaire des ZNIEFF



L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de délimiter les espaces d'intérêt écologique majeur sur le territoire régional. Initié en 1982, ce programme concerne l'ensemble du territoire français, le Muséum National d'Histoire Naturelle en assure la validation nationale. En région PACA, l'inventaire est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est mis en œuvre par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en assure le secrétariat scientifique, en s'appuyant sur le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel.

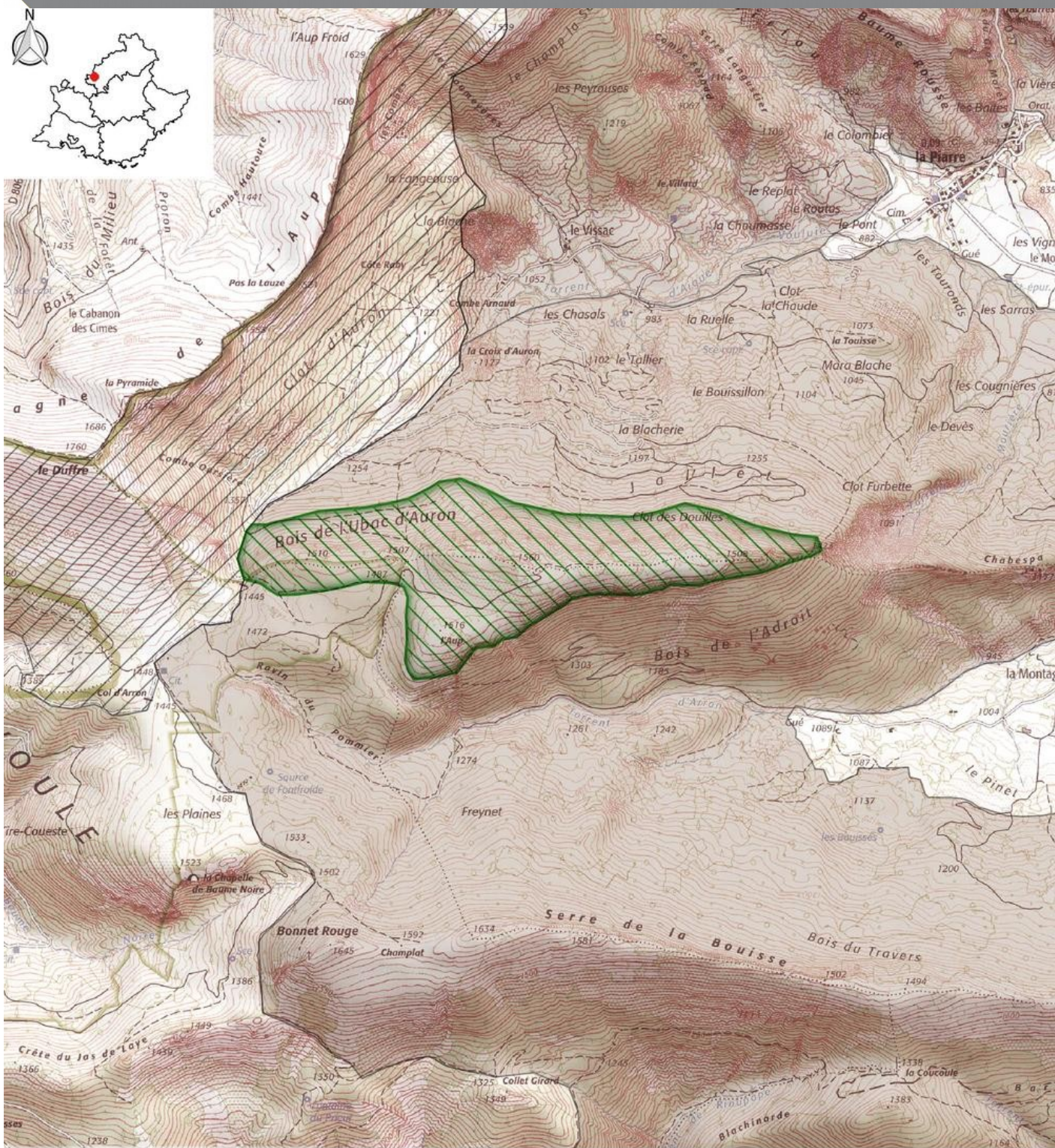
L'inventaire fait l'objet d'un effort d'amélioration en continu pour intégrer les connaissances nouvelles et les évolutions majeures du territoire. Un programme d'actualisation par département a été engagé en 2016. Les études comprennent une analyse des zonages qui peuvent conduire à des modifications plus ou moins importantes (création ou suppression de zones, correction, évolution, fusion de ZNIEFF interdépartementales notamment). Les fiches descriptives sont reprises en cohérence. La date de dernière mise à jour de la zone figure en haut à droite de cette fiche.



Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)  
Document réalisé par le CEN PACA le 07/10/2021



# Cartographie



Carte générée le 31.08.2021 ©scan IGN25, IGN100, IGN250

- znieff T1 concernée n° 930020420
- Autre ZNIEFF de type 1
- Autre ZNIEFF de type 2

Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter [GéoIDE-carto](http://GéoIDE-carto) sur le site de la DREAL PACA.



## ➤ Commentaire général

### Description

Etabli dans la partie sud ouest du département des Hautes Alpes, à l'ouest de la petite ville de Serres, ce petit site de moyenne montagne comprend une crête rocheuse calcaire d'orientation est ouest et culminant à 1562 m.

Du point de vue géologique, il est constitué de roches sédimentaires comprenant une succession de terrains marneux et marno calcaires du Berriasien couronnés de calcaires durs du Tithonique. Ces derniers, durs et massifs, forment une barre rocheuse soulignant les plus hautes crêtes du site. Des éboulis occupent la plus grande partie des flancs de versants, notamment à l'ubac.

Situé dans la zone biogéographique des préalpes delphino provençales, à la rencontre des influences méditerranéennes et alpines, il est soumis à un climat montagnard de type supra méditerranéen teinté d'influences continentales.

Réparti entre 1350 m et 1562 m d'altitude, il s'inscrit en totalité dans l'étage de végétation montagnard.

Prairies sèches, pelouses rocailleuses de crête, fruticées xérophiles, éboulis calcaires et petits milieux rocheux constituent les milieux les plus représentatifs du site, principalement au niveau de ses parties les plus hautes. Dans ses parties inférieures, les formations forestières sont elles aussi variées que bien constituées. Elles associent principalement des hêtraies pinèdes méso xérophiles et des hêtraies et hêtraies sapinières mésophiles en altitude.

### Milieux remarquables

Ce site compte deux habitats remarquables : les pelouses écorchées pionnières des bas de falaises, des rebords de corniches et des vires rocheuses [all. phyto. *Seslerio caeruleae* *Xerobromion erecti* (34.33)] et les formations végétales des rochers et falaises calcaires [all. phyto. *Potentillion caulescentis* et *Violo biflorae* *Cystopteridion fragilis* (62.15)].

### Flore

L'Avoine des Abruzzes (*Helictochloa versicolor* subsp. *praetutiana*), graminée franco-italienne des pelouses calcaires d'altitude, distribuée dans les montagnes du sud de l'Italie et dans les Alpes du Sud, récemment découverte en France, est la seule espèce végétale déterminante attestée du site. Deux autres espèces ont néanmoins été mentionnées par le passé mais sans trace de données formelles : la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *huthii*), qui serait à rechercher dans les bois clairs, lisières et landes et le Saxifrage du Dauphiné (*Saxifraga exarata* subsp. *delphinensis*), à prospector sur les parois calcaires ombragées.

Le site possède par ailleurs une espèce végétale remarquable : l'Anémone de Haller (*Anemone halleri*), belle renonculacée à floraison printanière typique des pelouses et rocailles ventées.

### Faune

Aucune espèce animale patrimoniale n'est connue sur ce site. Des prospections complémentaires seraient à entreprendre dans ce secteur potentiellement très intéressant.



## Fonctionnalité/Liens éventuels avec d'autres ZNIEFF

Cette ZNIEFF de type 1 est incluse dans la ZNIEFF de type 2 «05\_129\_100 Massifs de la montagne de l'Aup, du serre de la Bouisse et de la crête de Saumane».



## > Mesures de protection de la zone

Cette zone peut être concernée par des protections réglementaires et/ou européennes.  
Pour accéder à la délimitation des espaces protégés, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

## > Délimitation de la zone

### Critères de délimitation :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

### Commentaire de délimitation :

Le site est établi de manière à englober l'essentiel de l'habitat d'une population d'espèce végétale à forte valeur patrimoniale : la Saxifrage du Dauphiné. Il s'agit d'une crête rocheuse et de ses abords connexes : éboulis et fruticées de transition vers les espaces forestiers inférieurs.

## > Intérêt de la zone

### Critère patrimonial :

Floristique  
Phanérogames

## > Bilan des connaissances

Mammifères : Nul	Phanérogames : Bon
Oiseaux : Bon	Ptéridophytes : Bon
Reptiles : Nul	Bryophytes : Nul
Amphibiens : Nul	Algues : Nul
Poissons : Nul	Champignons : Nul
Insectes : Nul	Lichens : Nul
Invertébrés (sauf insectes) : Nul	Habitats : Nul



## > Habitats patrimoniaux

### Habitats déterminants justifiant la ZNIEFF :

Aucun habitat déterminant pour cette znieff.

### Autres habitats remarquables :

Code CB (*)	Libellé CB	Code EUNIS (**)	Libellé EUNIS	Directive Habitats (***)
62.151	Falaises calcaires ensoleillées des Alpes	H3.251	Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	IC

(\*) CB = Corine Biotopes

(\*\*) EUNIS = EUROpean Nature Information System

(\*\*\*) Pr = Habitat d'intérêt communautaire prioritaire ; IC = Habitat d'intérêt communautaire



## > Espèces patrimoniales

### Espèces déterminantes justifiant la ZNIEFF :

#### Flore

<i>Phanérogames</i>	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Helictochloa versicolor</i> (Avoine des Abruzzes)	2020	
<i>Paeonia officinalis</i> (Pivoine officinale)	2020	PN
<i>Saxifraga delphinensis</i> (Saxifrage du Dauphiné)	2020	

(\*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.

### Autres espèces remarquables :

#### Flore

<i>Phanérogames</i>	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Pulsatilla halleri</i> (Pulsatille de Haller)	2015	PN

(\*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.



## > Sources

Auteurs (dernières observations) :

---

GARRAUD L. ; VAN ES J. - SILENE

Bibliographie :

---

Aucune bibliographie

